

Sur la seconde marche du podium

Le premier match du printemps pour les joueurs de l'US Hermentoise était placé sous le double signe du derby et de la lutte pour la seconde place face à Saint-Avit. Ce match était donc très important et les deux équipes étaient tendues dès le coup d'envoi. Après quinze minutes d'observation, les hostilités étaient ouvertes : Herment prenait l'avantage sur la première occasion franche. Alain Ledieu dit "Bourru", du haut de son expérience et de ses 40 ans, arrachait le but en trompant le gardien adverse. Un quart d'heure plus tard, sur une touche rapidement jouée, Saint-Avit égalisait. La pression n'en sera pas retombée, y compris sur l'arbitre qui devait gérer la tension palpable des deux camps. A la 40ème minute, une touche pour Herment au milieu de terrain jouée rapidement, un bon centre de Cédric Guillot rattrapé par «Bourru» et envoyé dans les buts saintavitois sans carton d'invitation redonnera provisoirement la victoire aux locaux. De retour des vestiaires, le jeu un peu apaisé, il faudra attendre la 50ème minute pour voir l'arbitre siffler un penalty en faveur de Saint Avit suite à une faute de Fabien Mandon, remplaçant de Julien Amadon sorti sur blessure. Saint-Avit n'aura pas la chance de concrétiser cette opportunité puisque Loic Latru réalisera l'exploit de stopper la frappe du capitaine de Saint Avit. La victoire était alors dans la tête des pelauds que plus rien ne semblait arrêter. Cédric Guillot ira jusqu'au bout et bien lancé dans le dos de la défense ajustera le gardien d'un lob magistral. Avec ce 3-1 qui restera affiché jusqu'à la fin du temps réglementaire, malgré de nouvelles actions dangereuses sur les buts des vert et Blanc, l'équipe prend la deuxième place du classement, avec deux matchs en retard, derrière leurs prochains adversaires Pontaumur 2 avec qui ce sera la bataille de la première place. **Match à 15 heures sur le stade Antonin-Fargeix.**



L'expérience de Bourru aura donné les ailes de la victoire pour continuer la conquête de la première place et décrocher le passeport de la 3^{ème} division